



Coordinateur/trice de Projet (H/F)

CDD à temps partiel du 10 janvier au 31 juillet 2022

Etablissement public national situé dans le Parc de la Villette, la Cité de la musique - Philharmonie de Paris est un grand complexe dédié à la diffusion, à l'éducation et à la transmission musicale qui comprend trois salles de concert, le Musée de la musique, l'Orchestre de Paris, des salles d'exposition temporaire, un ensemble d'espaces pédagogiques et documentaires et des salles de répétition pour les orchestres et les musiciens. L'établissement présente chaque saison environ 500 concerts, trois expositions temporaires et un grand nombre d'activités éducatives. Il accueille quatre orchestres en résidence et administre les orchestres de jeunes Démos sur tout le territoire. Sa mission vise à renouveler et à élargir le public musical en favorisant l'égal accès de tous, adultes, jeunes et familles, aux différentes formes de musique.

L'Orchestre des jeunes Démos est un dispositif d'enseignement collectif de la musique fondé sur la pratique instrumentale en orchestre et destiné à des enfants de 7 à 12 ans vivant sur des territoires connaissant des difficultés sociales, économiques et environnementales. Ce projet s'appuie sur un partenariat éducatif entre des musiciens employés par le dispositif et des professionnels de l'animation et du champ social mis à disposition par différentes structures du territoire (centres sociaux, centres de loisirs, associations, MJC...).

A l'issue du projet, en moyenne un enfant sur deux souhaite poursuivre son apprentissage musical au sein d'une institution d'enseignement musical. Des réflexions sont alors menées avec les conservatoires partenaires des différents territoires.

Le projet Démos a été initié en 2010 en Ile-de-France avec le soutien de l'Etat, des collectivités territoriales et des mécènes. Il connaît depuis un développement national avec un objectif de 60 orchestres à l'horizon 2022.

Missions :

Le / la coordinateur.rice de projet a pour mission d'assurer la coordination d'un orchestre Démos franciliens. Il / Elle est sous l'autorité directe de la responsable du pôle de coordination territoriale du projet Démos.

- Il / Elle sera garant.e de la cohérence globale des projets en lien avec les partenaires, les acteurs du territoire (structures sociales, conservatoires, etc.), l'équipe pédagogique ;
- Il / Elle assurera le suivi logistique des activités (feuilles de route, organisation de réunions, suivi de la logistique ...) ;
- Il / Elle participera à la coordination des événements artistiques (regroupements en orchestres, présentations publiques en petites ou grandes formations...)

Toutes ces missions sont réalisées en lien étroit avec les différents pôles de l'équipe permanente Démos (production, administratif, pédagogique, social et son pôle de référence, la coordination de projet).

Compétences et qualités requises :

- Formation universitaire (niveau bac + 3 à bac + 5) en médiation culturelle et/ou gestion de projets ;
- Expérience confirmée requise dans la mise en œuvre de projets éducatifs ;
- Bonne connaissance du secteur de l'enseignement artistique et de l'orchestre professionnel ;
- Culture musicale et connaissance du champ social seront un avantage ;
- Maîtrise confirmée du Pack office et facilités d'usage de l'outil informatique ;
- Bonne organisation et autonomie de travail, savoir s'adapter et travailler en équipe pluridisciplinaire.

Organisation du temps de travail :

lundi (après-midi), mardi, mercredi (après-midi), jeudi

*Des aménagements peuvent être envisagés en-dehors du mardi matin et du mercredi après-midi qui sont obligatoires.

Bureau à la Cité de la Musique (Porte de Pantin) et déplacements dans l'Ouest du Val-de-Marne accessible en transport en commun, présence en soirée et week-end suivant l'activité.

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser à la Direction Ressources Humaines de la Cité de la musique – Philharmonie de Paris avant le 03 janvier 2022, par mail «recrutement@cite-musique.fr» ou courrier 221 avenue Jean-Jaurès, 75019 PARIS.

La Cité de la musique – Philharmonie de Paris a obtenu le double label « égalité professionnelle entre les hommes et les femmes » et « diversité ». A ce titre, elle met en place une politique de prévention des discriminations dès la phase de recrutement. Elle vise également à promouvoir la diversité en élargissant le réseau de diffusion de ses offres d'emploi et de stage.